

## Déposer plainte pendant une GAV

Par **JonasJonas**, le 18/03/2018 à 12:08

Bonjour

Un individu soupçonné à tord peut il porté plainte pendant sa garde à vue.

Par **Camille**, le 18/03/2018 à 12:47

Bonjour,

Port[s]er[s] plainte, pourquoi pas ? Mais pour quel motif exact (et non pas pour un motif tordu...) ?

Par **JonasJonas**, le 18/03/2018 à 12:53

Ex. Une nourrice qui porte plainte pour infraction pour justifier l'introduction de cannabis à son domicile contre son gré.

C'est tordu. Mais c'est pour un polar :)

Par **JonasJonas**, le 18/03/2018 à 12:55

effraction pardon

Par **marianne76**, le 18/03/2018 à 13:04

Bonjour

La plainte ne peut pas être faite pendant une garde à vue  
je vous renvoie aux articles 63-2 et suivants du code de procédure pénale.  
Eventuellement après la fin de la garde à vue mais pas pendant

Par **JonasJonas**, le **18/03/2018** à **13:05**

Merci :)

\*

Par **Camille**, le **18/03/2018** à **18:58**

Re,

[citation]Ex. Une nourrice qui porte plainte pour infraction pour justifier l'introduction de cannabis à son domicile contre son gré. [/citation]

Mais alors, qui est l'individu soupçonné "à tort", comme vous dites, et placé en garde à vue ???

Par **JonasJonas**, le **20/03/2018** à **17:15**

Donc plusieurs cas me causent pbe (c'est pour un scénario)

Cas 1. Quelqu'un se fait placer en gav car on trouve des stupés dans sa cave d'immeuble. Il n'y a pas mis les pieds depuis un bail. Et il pense que quelqu'un y est entré de manière frauduleuse pour l'y déposer. Le pauvre il n'y est pour rien. Peut-il porter plainte durant sa gav pour violation de domicile.

Cas 2. Une personne se fait mettre en gav car sa voiture à cause d'un accidenté mortel. La voiture en question a été retrouvée vide sans conducteur à l'intérieur. Le propriétaire de la voiture (qui de fait n'était pas le conducteur) ne s'était pas aperçu que sa voiture avait été volée (il l'utilise peu). Peut-il pendant sa gav porter plainte pour vol de son auto ?

>> Le dépôt de plainte peut-il être enregistré pendant la garde à vue. À quel moment ces plaintes déclencheront des investigations. Après que mes individus aient prouvé leur innocence, aient été relâchés ou qu'ils aient bénéficié de non-lieu. Où vont-elles être menées en parallèle.